



Bureau de Paris
16 Rue de Monceau
75008 Paris

T : +33(0) 1 42 99 66 44

www.bakertilly.fr

COMITE DEPARTEMENTAL DE SEINE ET MARNE DE LA LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER

Association régie par la Loi du 1^{er} juillet 1901

Siège social : 8, rue de l'Industrie
77000 MELUN

SIREN : 342 944 253

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2021

COMITE DEPARTEMENTAL DE SEINE ET MARNE DE LA LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER

Association régie par la Loi du 1^{er} juillet 1901

Siège social : 8, rue de l'Industrie
77000 MELUN

SIREN : 342 944 253

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

Aux Adhérents du **COMITE DEPARTEMENTAL DE SEINE ET MARNE DE LA LIGUE
NATIONALE CONTRE LE CANCER**

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association **COMITE DEPARTEMENTAL DE SEINE ET MARNE DE LA LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les associations, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes sur leurs perspectives d'avenir. Les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du trésorier et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'association.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

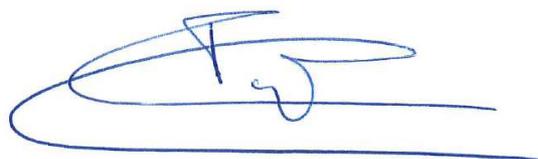
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 28 mars 2022

Pour **Baker Tilly SOFIDEEC**



Brice ROGIR

BILAN ACTIF Exercice au 31/12/2021	Brut	Amortissements & Provisions	Net	Exercice au 31/12/2020
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	538.20	(538.20)		
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	538.20	(538.20)		
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	421 351.11	(103 386.59)	317 964.52	328 298.83
Terrains				
Constructions	396 851.95	(82 676.93)	314 175.02	325 205.88
Install. techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	24 499.16	(20 709.66)	3 789.50	3 092.95
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinées à être cédés				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations et Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité du portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISÉ - TOTAL I	421 889.31	(103 924.79)	317 964.52	328 298.83
STOCKS et EN-COURS				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
AVANCES et ACOMPTES sur COMMANDES	132.00		132.00	142.62
CRÉANCES	202 042.41		202 042.41	90 897.31
Créances clients, usagers et comptes rattachés	1 301.28		1 301.28	10.00
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	200 741.13		200 741.13	90 887.31
Legs et donations en cours de réalisation				
TRÉSORERIE	966 283.16		966 283.16	1 020 051.44
Valeurs mobilières de placement	384 740.00		384 740.00	384 740.00
Disponibilités	581 543.16		581 543.16	635 311.44
Charges constatées d'avance	447.75		447.75	512.36
ACTIF CIRCULANT - TOTAL II	1 168 905.32		1 168 905.32	1 111 603.73
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion Actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	1 590 794.63	(103 924.79)	1 486 869.84	1 439 902.56
ENGAGEMENT REÇUS				
LEGS NET A REALISER				
Acceptés par les organes statutairement compétents				
Autorisés par l'organisme de tutelle				
Non opposition de l'organisme de tutelle				
Assurance vie				
Dons en nature restant à vendre				

BILAN PASSIF	Exercice au 31/12/2021	Exercice au 31/12/2020
Fonds propres sans droit reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves	1 265 249.37	1 262 247.97
Réserves statutaires ou contractuelles	1 265 249.37	1 262 247.97
Réserves pour projet de l'entité		
Autres réserves		
Report à nouveau	12 984.02	12 984.02
Excédent ou déficit de l'exercice	18 501.64	3 001.40
Situation nette (sous total)	1 296 735.03	1 278 233.39
Fonds propres consommables		
Fonds propres consommables		
Fonds associatifs résultat / contrôle de tiers financeurs		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
FONDS PROPRES - TOTAL I	1 296 735.03	1 278 233.39
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	19 932.48	6 351.25
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS - TOTAL II	19 932.48	6 351.25
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	23 621.00	21 069.00
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES - TOTAL III	23 621.00	21 069.00
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES	68 648.88	83 051.55
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	68 648.88	83 051.55
Emprunts et dettes financières divers		
AVANCES et ACOMPTES sur COMMANDES EN COURS		
DETTES	77 172.45	51 056.12
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	56 912.27	41 675.01
Dettes des legs et donations		
Dettes sociales	18 534.81	7 953.11
Dettes fiscales	1 248.00	1 428.00
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	477.37	
Legs et donations en cours de réalisation		
Produits constatés d'avance	760.00	141.25
EMPRUNTS ET DETTES - TOTAL IV	146 581.33	134 248.92
Ecarts de conversion passif (V)		
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	1 486 869.84	1 439 902.56

COMPTE DE RESULTAT	31/12/2021	31/12/2020	VARIATION	%
	12 Mois	12 Mois		
Cotisations	26 812.00	24 920.00	1 892.00	7.59 %
Ventes de biens et services	6 269.21	2 599.85	3 669.36	
Ventes de biens	4 001.93	1 271.85	2 730.08	
. dont ventes de dons en nature				
Ventes de prestations de service	2 267.28	1 328.00	939.28	70.73 %
. dont parrainages	459.00	730.00	(271.00)	-37.12 %
Concours publics et subventions d'exploitation	92 584.16	65 167.00	27 417.16	42.07 %
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation co				
Ressources liées à la générosité du public	393 584.32	421 742.79	(28 158.47)	-6.68 %
Dons manuels	385 043.32	307 613.14	77 430.18	25.17 %
Mécénats	8 541.00	6 600.00	1 941.00	29.41 %
Legs, donations et assurances-vie		107 529.65	(107 529.65)	
Contributions financières reçues	189 090.41		189 090.41	
Reprises sur amort., dépr., prov. et transfert de charges	214.55		214.55	
Utilisations des fonds dédiés	1 418.77	6 299.12	(4 880.35)	-77.48 %
Autres produits	0.41	(717.50)	717.91	
PRODUITS D'EXPLOITATION	709 973.83	520 011.26	189 962.57	36.53 %
Achats de marchandises	1 962.29	1 873.55	88.74	4.74 %
Variation de stock				
Autres achats et charges externes	81 617.80	47 340.20	34 277.60	72.41 %
Aides financières	408 343.03	294 363.30	113 979.73	38.72 %
Impôts, taxes et versements assimilés	2 781.00	2 749.00	32.00	1.16 %
Salaires et traitements	104 378.69	89 246.98	15 131.71	16.95 %
Charges sociales	46 031.10	38 061.09	7 970.01	20.94 %
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	15 011.31	15 998.76	(987.45)	-6.17 %
Reports en fonds dédiés	15 000.00	8 000.00	7 000.00	87.50 %
Autres charges	21 593.14	24 584.01	(2 990.87)	-12.17 %
CHARGES D'EXPLOITATION	696 718.36	522 216.89	174 501.47	33.42 %
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	13 255.47	(2 205.63)	15 461.10	
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilis				
Autres intérêts et produits assimilés	5 323.91	5 559.38	(235.47)	-4.24 %
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de char				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placemen				
PRODUITS FINANCIERS	5 323.91	5 559.38	(235.47)	-4.24 %
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilés	1 066.29	1 267.35	(201.06)	-15.86 %
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placeme				
CHARGES FINANCIÈRES	1 066.29	1 267.35	(201.06)	-15.86 %
RÉSULTAT FINANCIER	4 257.62	4 292.03	(34.41)	-0.80 %

COMPTE DE RESULTAT (suite)	31/12/2021	31/12/2020	VARIATION	%
	12 Mois	12 Mois		
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT	17 513.09	2 086.40	15 426.69	
Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de char	1 038.10	980.00	58.10	5.93 %
PRODUITS EXCEPTIONNELS	1 038.10	980.00	58.10	5.93 %
Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	0.55		0.55	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	0.55		0.55	
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	1 037.55	980.00	57.55	5.87 %
Participation des salariés aux résultats				
Impôts sur les bénéfices	49.00	65.00	(16.00)	-24.62 %
TOTAL DES PRODUITS	716 335.84	526 550.64	189 785.20	36.04 %
TOTAL DES CHARGES	697 834.20	523 549.24	174 284.96	33.29 %
EXCÉDENT OU DÉFICIT	18 501.64	3 001.40	15 500.24	
Dons en nature Prestations en nature Bénévolat	15 484.19	13 821.42	1 662.77	12.03 %
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	15 484.19	13 821.42	1 662.77	12.03 %
Secours en nature Mises à disposition gratuite de biens Prestations en nature Personnel bénévole	15 484.19	13 821.42	1 662.77	12.03 %
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	15 484.19	13 821.42	1 662.77	12.03 %
NON AFFECTÉS				



ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS
CLOS AU 31/12/2021

TABLE DES MATIERES

1.	PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION & DES FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE	4
1.1	OBJET SOCIAL	4
1.2	NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES RÉALISÉES	4
1.3	ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE	5
2.	PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES	6
2.1	PRINCIPES GÉNÉRAUX	6
2.1.1	<i>Préambule</i>	6
2.1.2	<i>Cadre légal de référence</i>	6
2.1.3	<i>Changement de méthode comptable</i>	6
2.2	DÉROGATIONS	6
2.2.1	<i>Cotisation des Comités Départementaux</i>	6
2.2.2	<i>Traitement des legs et donations (À supprimer si non RUP MUP)</i>	6
3.	INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN	8
3.1	NOTES SUR LE BILAN ACTIF	8
3.1.1	<i>Principes généraux</i>	8
3.1.2	<i>État de l'actif immobilisé (brut)</i>	9
3.1.2.1	<i>Détail des colonnes « B et C »</i>	9
3.1.3	<i>Amortissements de l'actif immobilisé</i>	9
3.1.4	<i>Méthode et durées d'amortissements</i>	10
3.1.5	<i>Tableau de variation des immobilisations financières</i>	10
3.1.6	<i>Crédit-bail / Leasing acquis ou renouvelé au 01/01/2021</i>	10
3.1.7	<i>Stocks</i>	11
3.1.1	<i>Etat des échéances des créances</i>	11
3.1.2	<i>Tableaux des dépréciations</i>	11
3.1.3	<i>Disponibilités</i>	12
3.1.4	<i>Produits à recevoir par postes du bilan</i>	12
3.1.5	<i>Charges constatées d'avance</i>	12
3.2	NOTES SUR LE BILAN PASSIF	13
3.2.1	<i>Tableau de variation des fonds propres</i>	13
3.2.2	<i>Fonds dédiés</i>	14
3.2.3	<i>Fonds reportés liés aux legs ou donations (A supprimer si non RUP MUP)</i>	15
3.2.4	<i>Provisions pour risques et charges</i>	16
3.2.4.1	<i>Tableau de variation</i>	16
3.2.4.2	<i>Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés</i>	16
3.2.5	<i>Dettes</i>	16
3.2.5.1	<i>Etat des échéances</i>	16
3.2.5.2	<i>Détail des dettes fiscales et sociales</i>	17
3.2.6	<i>Charges à payer par postes du bilan (Rubriques à détailler)</i>	17
3.3	AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DE BILAN	17
4.	INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT	18
4.1	COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)	18
4.2	PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	18
4.2.1	<i>Produits liés à la générosité du public</i>	19
4.2.1.1	<i>Cotisations sans contrepartie</i>	19
4.2.1.2	<i>Dons manuels</i>	19
4.2.1.3	<i>Legs, donations, assurance-vie (A supprimer si non RUP MUP)</i>	19
4.2.1.4	<i>Mécénat</i>	19
4.2.1.5	<i>Autres produits liés à la générosité du public (Rubriques à détailler)</i>	20
4.2.2	<i>Produits non liés à la générosité du public</i>	20
4.2.2.1	<i>Parrainage des entreprises</i>	20
4.2.2.2	<i>Contributions financières sans contrepartie</i>	20
4.2.2.3	<i>Autres produits non liés à la générosité du public</i>	20
4.2.3	<i>Subventions et autres concours publics</i>	21

4.2.4	<i>Reprises sur provisions et dépréciations</i>	21
4.2.5	<i>Utilisation des fonds dédiés</i>	21
4.3	CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	21
4.3.1	<i>Modalités de répartition des charges</i>	21
4.3.2	<i>Missions sociales</i>	22
4.3.3	<i>Frais de recherche de fonds</i>	22
4.3.3.1	Frais d'appel à la générosité du public.....	22
4.3.3.2	Frais de recherches des autres ressources.....	23
4.3.4	<i>Frais de fonctionnement</i>	23
4.3.5	<i>Dotations aux provisions et dépréciations</i>	23
4.3.6	<i>Reports en fonds dédiés de l'exercice</i>	23
4.4	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD	24
4.4.1	<i>Principes généraux</i>	24
4.4.2	<i>Principes de valorisation</i>	24
4.5	TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD	25
4.6	AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT	26
4.6.1	<i>Honoraires des commissaires-aux-comptes</i>	26
4.6.2	<i>Charges et produits exceptionnels</i>	26
4.7	COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)	27
4.7.1	<i>Compte d'Emploi des Ressources (CER)</i>	27
4.7.2	<i>Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public</i>	28
4.7.3	<i>Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public</i>	28
5.	AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE	29
5.1	INFORMATIONS RELATIVES AUX OPÉRATIONS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN	29
5.1.1	<i>Engagements financiers reçus : Legs et donations à réaliser (A supprimer si non RUP MUP)</i>	29
5.2	AUTRES INFORMATIONS	29
5.2.1	<i>Informations relatives aux bénévoles</i>	29
5.2.2	<i>Informations relatives au personnel salarié</i>	30
5.2.3	<i>Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice</i>	30
5.2.4	<i>Certification du nombre d'adhérents</i>	30

1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION & DES FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

1.1 OBJET SOCIAL

L'objet social de l'association est défini dans les statuts de la manière suivante :

« L'association de la Ligue Nationale Contre le Cancer, fondée en 1918 et reconnue d'utilité publique par un décret du Président de la République en date du 22 novembre 1920, a pour but de rassembler toutes les personnes physiques ou morales désireuses d'aider à la lutte contre le cancer, de provoquer, favoriser et coordonner toutes les initiatives privées tendant à développer la lutte contre le cancer, d'aider les malades atteints de cancer ainsi que leur famille ».

« La Ligue Nationale Contre le Cancer a pour objet d'unir les efforts de l'ensemble de ses membres, notamment de ses Comités départementaux, en vue de favoriser et de coordonner les activités exercées par eux, ainsi que celles de grands organismes, publics ou privés, désireux d'aider à la lutte contre le cancer. La Ligue Nationale Contre le Cancer s'attache également à développer des relations avec les associations et organismes étrangers poursuivant un but similaire, ainsi qu'avec les organisations internationales s'intéressant au cancer ».

1.2 NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES RÉALISÉES

La Ligue Nationale Contre le Cancer exerce quatre missions principales que sont :

- **Action de recherche :**

Dans le cadre de la mission « Recherche », la Ligue initie, soutient, fait réaliser ou réalise et évalue des projets et des programmes couvrant tous les aspects de la recherche contre le cancer, incluant la recherche fondamentale, la recherche clinique, l'épidémiologie et la recherche en sciences humaines et sociales et tout autre projet de recherche. Elle accorde un soutien financier aux jeunes chercheurs. D'une façon générale, elle comprend toute action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions en direction des malades :**

Dans le cadre de la mission « Actions pour les malades », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet la qualité de vie et l'accompagnement global des personnes atteintes de la maladie cancéreuse et de leurs proches afin d'améliorer la qualité de leur prise en charge et de la défense de leurs droits. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions d'information, et de prévention, dépistage :**

Dans le cadre de la mission « Actions d'information, de prévention et de dépistage », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet d'informer et de communiquer sur la maladie cancéreuse et de participer à l'éducation à la santé. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de l'information, de la prévention et de la promotion du dépistage.

- **Action de formation :**

Dans le cadre de la mission de « Actions de formation », la Ligue initie, soutient, réalise, et évalue des actions de formations permettant de développer la qualification d'intervenants dans la lutte contre le cancer et ayant trait aux autres missions sociales.

La Ligue Nationale Contre le Cancer développe son action :

- En direction des malades touchés par le cancer et leurs proches, par des soutiens notamment financiers, matériels et psychologiques ;
- En direction du public en général, par la documentation, l'information, notamment sur les cancers et leurs modalités de prévention et de dépistage ;
- En direction des personnels soignants, des établissements de soins et de leurs groupements par des actions de formation et des aides à la diffusion et la mise en œuvre des meilleures pratiques diagnostiques et thérapeutiques ;
- En direction des chercheurs et des équipes de recherche par des aides financières et techniques ;
- Par la création, la subvention et au besoin, par l'administration d'établissements ;

- Et plus généralement, par tous les moyens susceptibles de développer ou rendre plus efficace la lutte contre le cancer.

1.3 ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE

Les faits significatifs survenus au cours de l'exercice sont les suivants :

Le Comté a poursuivi son activité avec globalement la même organisation mise en place en 2020.

La comptable démissionnaire, à temps complet a été remplacée par une comptable à temps partiel qui effectue ses tâches en majorité en télé travail.

Le conseil d'administration s'est élargi par la nomination de 06 administrateurs.

Mentionner également les évènements significatifs postérieurs à la clôture de l'exercice susceptibles d'avoir une influence significative sur le patrimoine ou la situation financière de l'association.

2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

2.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX

2.1.1 Préambule

L'exercice clos le 31/12/2021 a une durée de 12 mois.

Les documents dénommés états financiers comprennent : le bilan, le compte de résultat et l'annexe

2.1.2 Cadre légal de référence

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2021 ont été établis et présentés conformément :

- Aux dispositions du code de commerce ;
- Aux dispositions du règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général ;
- Aux dispositions spécifiques du règlement ANC n°2018-06, modifié par le règlement ANC N°2020-08.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

2.1.3. Changement de méthode comptable

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

2.2 DÉROGATIONS

2.2.1 Cotisation des Comités Départementaux

La cotisation de 10% que les Comités Départementaux versent au Siège National au titre de l'exercice est calculée sur les ressources de l'exercice précédent.

Cette disposition a été adoptée pour les raisons suivantes :

- Les états financiers des Comités doivent être remontés au Siège National avant le 31 mars ;
- Le Siège National doit lui-même établir ses comptes annuels pour le 28 février.

2.2.2 Traitement des legs et donations

La Ligue Nationale Contre le Cancer a mis en œuvre tous les moyens pour permettre d'appréhender les impacts de la réforme comptable, tant en termes de collecte des informations et de traçabilité des opérations, que de système d'information de gestion et de contrôle interne.

Compte tenu des contraintes de planning de mise en œuvre imposées et par dérogation aux règles relatives au traitement des legs et donations énoncées précédemment, la Direction comptable et financière de l'association a décidé, au niveau du siège et de ses comités RUP et MUP, de retenir les options suivantes :

- En cas de perte de valeur, les biens provenant de legs (ou de donations) destinés à être cédés, la valeur nette comptable de l'actif immobilisé est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation. A l'issue d'une période de trois ans et en l'absence de cession, la valeur des actifs dépréciés sera considérée comme nulle.

- Les actifs et passifs identifiés préalablement à l'acceptation des legs par le Conseil d'administration peuvent faire l'objet de modifications de valeur (à la hausse ou à la baisse) à posteriori, qui ne nécessitent pas la rédaction d'un nouvel avenant à soumettre au CA, contrairement aux modifications de quote-part. Les actifs et passifs non identifiés préalablement à l'acceptation du legs par le CA, feront l'objet d'un avenant qui sera soumis à l'acceptation du CA. Cela entrainera une comptabilisation des nouvelles valeurs.
- Les dossiers ouverts au 31 décembre, comportant des éléments financiers transmis par le notaire et une quote-part seront inscrits en hors bilan, contrairement aux dossiers dont les éléments financiers sont partiels ou inexistant, ou encore ne comportant pas de quote-part. Pour les dossiers d'assurances vie, il ne sera pas comptabilisé de montant en hors bilan du fait que la Ligue ne dispose de la clause bénéficiaire qu'après l'encaissement. Sur des aspects plus techniques, les écritures de hors bilan seront passés dans les comptes de classe 8.
- Pour les dossiers de « Quasi usufruit » (usufruit de sommes d'argent), si la Ligue ne possède pas de position des comptes bancaires concernés au-delà de 5 ans, la valorisation en sera portée à zéro. En conséquence, une dépréciation sera comptabilisée.

3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

3.1 NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1.1 Principes généraux

A leur date d'entrée dans le patrimoine, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

L'association a mis en œuvre la comptabilisation des immobilisations par composants.

- Les coûts significatifs de remplacement ou de renouvellement d'un composant ou d'un élément d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés comme l'acquisition d'un actif séparé et la valeur nette comptable du composant remplacé ou renouvelé est comptabilisée en charges.

Les éventuelles dépréciations sont constatées après identification d'un indice de perte de valeur, fonction des indicateurs suivants :

- Externes : valeur de marché, changements importants, taux d'intérêt et de rendement ;
- Internes : obsolescence ou dégradation physique, changements importants dans le mode d'utilisation, performances inférieures aux prévisions.

La valeur nette comptable est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation modifiant ainsi de manière prospective la base amortissable. L'évaluation des dépréciations est réalisée ultérieurement selon les mêmes règles. Quand les raisons qui ont motivé des dépréciations cessent d'exister, elles sont rapportées en résultat.

3.1.2 État de l'actif immobilisé (brut)

Rubriques	A	B	C	D
	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Immobilisations incorporelles	538			538
Immobilisations corporelles	425 859	2 125	6 633	421 351
Immobilisations financières				
Total	426 397	2 125	6 633	421 889

3.1.2.1 Détail des colonnes « B et C »

Rubriques	Augmentation	Diminution
Immobilisations incorporelles	0	0
→ ...		
→ ...		
Immobilisations corporelles	2 125	6 633
Ordinateurs	1 340	5 594
Portable/cpteur pièces/video pro	785	1 039
Immobilisations financières	0	0
→ ...		
→ ...		
Total	2 125	6 633

3.1.3 Amortissements de l'actif immobilisé

Rubriques	Début Exercice	Dotations	Sorties de l'actif	Fin exercice
Amort. Immobilisations incorporelles	538			538
Amort. Immobilisations corporelles	97 560	12 459	6 633	103 386
Amort. Immobilisations financières				
Total	98 099	12 459	6 633	103 925

3.1.4 Méthode et durées d'amortissements

Nature des biens immobilisés	Durées Mode linéaire
Logiciels	3 ans
Bâtiments - Structure	50 ans
Bâtiments - Charpente, couverture & étanchéité	25 ans
Bâtiments - Façade & ravalement	15 ans
Bâtiments - Chauffage	15 ans
Bâtiments - Plomberie et électricité	25 ans
Bâtiments - Menuiseries extérieures	25 ans
Bâtiments - Ascenseur	20 ans
Bâtiments - Peinture & revêtement des sols	15 ans
Aménagement et agencements des bureaux	10 ans
Aménagement bureaux - Chauffage	15 ans
Aménagement bureaux - Plomberie	25 ans
Aménagement bureaux - Menuiseries extérieures	25 ans
Aménagement bureaux - Peinture, revêtement sol	15 ans
Matériel de Bureau	3 ans
Matériel de Transport	4 ans
Conteneurs	3 ans
Matériel Informatique	3 ans
Mobilier de Bureau	5 ans

3.1.5 Tableau de variation des immobilisations financières

Rubriques	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
Total	0	0	0	0

Les immobilisations financières sont valorisées selon la méthode historique du premier entré premier sorti (méthode FIFO).

Lorsque la valeur du portefeuille au 31 décembre est inférieure à sa valeur historique, une provision pour dépréciation est constituée pour la différence.

Le portefeuille de titres immobilisés comprend : un compte à terme et un contrat capitalisation.

3.1.6 Crédit-bail / Leasing acquis ou renouvelé au 01/01/2021

Rubriques	Montant soucript	Durée	Montant 31/12
Détailler le crédit bail:			
- Véhicule			
- Matériel de bureau			
- Autres			
...			
Total	0	0	0

3.1.7 Stocks

Les produits destinés à la vente sont évalués selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré.

Le coût d'achat est composé uniquement du prix d'achat.

En fin d'exercice, si le prix de vente de l'article est inférieur au prix de revient, une dépréciation est calculée.

Un inventaire physique est pratiqué deux fois par an, au mois de juin et décembre.

3.1.1 Etat des échéances des créances

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances	
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an
Actif immobilisé → Autres immobilisations financières		0	
Actif circulant et charges d'avance → Créances clients et comptes rattachés	1 301	1 301	
→ Autres Créances	200 741	200 741	
→ Créances reçues par legs ou donations			
→ Charges constatées d'avance	448	448	
Total	202 490	202 490	0

3.1.2 Tableaux des dépréciations

Rubriques	Début Exercice 01/01/2021	Dotations	Reprises	Fin exercice 31/12/2021
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Stocks				
Créances				
Immobilisations financières				
Total	0	0	0	0

Placements	Valeur Nette Comptable	Valeur actuelle	Dépréciation		Produit financier potentiel
			Dotations	Reprises	
Actions					
Contrat de capitalisation					
Obligations					
Bons du trésor					
Autres valeurs mobilières	384 740	384 740			
Total	384 740	384 740	0	0	0

3.1.3 Disponibilités

Rubriques	EXERCICE 2021	
	Montants	Produit financier réalisé
Comptes bancaires	107 455	
Livrets et comptes épargne	242 529	523
Comptes à terme	202 923	203
Total	552 907	726

3.1.4 Produits à recevoir par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020
Fournisseurs débiteurs		
→ CIAMT médecine du travail	132	0
→		
Créances clients et comptes rattachés		
→ Clients	447	10
→ Clients intragroupe	854	
Créances par legs ou donation en cours de réalisation		
Autres créances		
→ Produits à recevoir	2 000	2 000
→ Legs et dons à recevoir du siège	181 745	88 755
→ Charges constatées d'avance	448	512
→ Divers produits à recevoir	16 996	0
→		
→		
Disponibilités		
Total	202 622	91 278

3.1.5 Charges constatées d'avance

Rubriques	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020
SAGE	92	92
QUADIENT	273	275
La République de Seine-et-Marne	24	22
GRENKE	59	59
EDF		65
Total	448	512

3.2 NOTES SUR LE BILAN PASSIF

3.2.1 Tableau de variation des fonds propres

Variation des fonds propres	01/01/2021		Affectation du résultat		Augmentation		Diminution		31/12/2021	
	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public
Fonds propres sans droit de reprise										
→ Fonds statutaires										
→ Fonds de réserve générale										
→ Fonds de réserve missions sociales										
→ Legs et donations avec contrepartie										
Fonds propres avec droit de reprise										
Ecart de réévaluation										
Réserves										
Report à nouveau	12 984								12 984	
Excédent ou déficit de l'exercice	3 001		3 001		18 502		3 001		18 502	
Subventions d'investissement										
Provisions réglementées										
Total	1 278 233	0	3 001	0	18 502	0	3 001	0	1 296 735	0

3.2.2 Fonds dédiés

La partie des ressources dédiées par des tiers financeurs à des projets définis qui, à la clôture de l'exercice, n'a pu être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard est comptabilisée au compte de passif « fonds dédiés » avec pour contrepartie une charge comptabilisée dans le compte « Reports en fonds dédiés ».

Variation des fonds dédiés issus de :	Montant initial		Fonds à engager au début de l'exercice	Report en fonds dédiés (689)	Utilisation de fonds reportés (789)	Fonds restant à engager en fin d'exercice
	Année	Montant				
Subventions d'exploitation :		30 000	6 351	0	1 419	4 932
→ ARS APA	2015	20 000	2 741			2 741
→ ARS collège	2017	5 000	2 191			2 191
→ ARS groupe entraide (dépistage sein)	2017	5 000	1 419		1 419	0
→						
→						
→						
Ressources liées à la Générosité du Public :		0	0	15 000	0	15 000
→ Contribution Financière res Ligue	2021			15 000		15 000
→						
→						
→						
→						
→						
Sous-Total "Dons"		0	0	15 000	0	15 000
→						
→						
→						
→						
Sous-Total "Legs"		0	0	0	0	0
Contributions financières d'autres organismes		0	0	0	0	0
→						
→						
Total		30 000	6 351	15 000	1 419	19 932

3.2.3 Fonds reportés liés aux legs ou donations

Situation	Montant initial		Fonds à engager en début d'exercice	Utilisation des fonds reportés en cours de l'exercice	Report en fonds reportés	Fonds restants à engager en fin d'exercice
	Année	Montant				
Ressources			196	7896	6896	196
			A	B	C	D = A+B+C
Legs :		0	0	0	0	0
→ ...						
→						
→						
→						
→						
→						
Donations :		0	0	0	0	0
→						
→						
→						
→						
→						
Total		0	0	0	0	0

3.2.4 Provisions pour risques et charges

3.2.4.1 Tableau de variation

Rubriques et mouvements	Début Exercice	Dotations	Reprises	Fin exercice
Provisions pour risques				
→ Provisions pour litiges				0
→ Autres provisions pour risques				0
Provisions pour charges				
→ Provisions pour charges sur legs ou donations				0
→ Provisions pour entretien des tombes sur legs				0
→ Provisions pour indemnités de départ en retraite	21 069	2 552		23 621
→				
Total	21 069	2 552	0	23 621

3.2.4.2 Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés

Les engagements de retraite et avantages assimilés sont évalués et comptabilisés en application de la recommandation ANC n°2013-02.

Les principales hypothèses économiques retenues sont ; l'engagement de retraite est calculé selon la méthode ci-dessous :

Le calcul ne résulte pas de l'évaluation actuarielle mais d'un calcul réalisé par salarié, selon les hypothèses suivantes :

- Âge de départ à la retraite retenu est 63 ans ;
- Départ volontaire à la retraite à l'initiative du salarié.

3.2.5 Dettes

3.2.5.1 Etat des échéances

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances		
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an	à plus de 5
Emprunts auprès des établissements de crédit :				
→ à 1 an au maximum à l'origine		0		
→ à plus de 1 an à l'origine	68 634	14 602	54032	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	56 912	56 912		
Dettes des legs ou donations		0		
Dettes fiscales et sociales	19 783	19 783		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		0		
Autres dettes	477	477		
Produits constatés d'avance	760	760		
Total	760	760	54 032	-

3.2.5.2 Détail des dettes fiscales et sociales

EXERCICE 2021	EXERCICE 2020
724	991
49	65
675	926
19 059	21 459
4 787	3 552
1 538	942
760	306
0	331
7 041	11 122
4 409	4 703
524	502
19 783	22 450

3.2.6 Charges à payer par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020
Dettes relatives aux fournisseurs et comptes rattachés :	56 912	41 675
→ Factures Fournisseurs	1 821	268
→ Factures Intra-groupe	3 242	22 807
→ FNP - Fournisseurs	5 556	5 540
→ FNP - Intra-groupe	46 294	13 060
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés :	0	0
...		
...		
Dettes des legs et donations :	0	0
...		
Autres dettes :	0	0
...		
...		
Total	56 912	41 675

3.3 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DE BILAN

4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

4.1 COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)

Les règles d'élaboration du CROD et du CER ont été validées par le Conseil d'Administration national en date du 03/03/2020.

REPORTING - COMITÉ DE LA SEINE ET MARNE		Décembre 2021		Décembre 2020	
EMPLOIS	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public	
CHARGES PAR DESTINATION					
1. MISSIONS SOCIALES	554 999,27	538 066,77	387 931,29	387 609,29	
1.1 Réalisées en France	554 999,27	538 066,77	387 931,29	387 609,29	
1.1.1 Actions réalisées par l'organisme	160 848,27	143 915,77	101 186,29	100 864,29	
1.1.2 Versements à d'autres organismes agissant en France	394 151,00	394 151,00	286 745,00	286 745,00	
1.2 Réalisées à l'étranger					
1.2.1 Actions réalisées par l'organisme					
1.2.2 Versements à un organisme central ou d'autres organismes					
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	91 483,41	90 180,77	46 115,58	46 113,88	
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	91 483,41	90 180,77	46 115,58	46 113,88	
2.2 Frais de recherche d'autres ressources					
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT	33 750,52	24 639,68	77 255,37	69 264,81	
3.1 Frais d'information et de communication	2 852,33	2 852,33	28 707,37	28 707,37	
3.2 Frais de fonctionnement	16 398,10	7 287,27	34 725,72	26 735,16	
3.3 Autres charges	14 500,09	14 500,09	13 822,28	13 822,28	
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	2 552,00	2 552,00	4 182,00	4 182,00	
5. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	49,00		65,00		
6. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE	15 000,00		8 000,00		
TOTAL CHARGES	697 834,20	655 439,23	523 549,24	507 169,98	
EXCÉDENT DU DÉFICIT	18 501,64		3 001,40		

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		Décembre 2021		Décembre 2020	
CHARGES PAR DESTINATION	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public	
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	12 137,11	12 137,11	7 356,18	7 356,18	
Réalisées en France	12 137,11	12 137,11	7 356,18	7 356,18	
Réalisées à l'étranger					
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS	2 368,11	2 368,11	662,53	662,53	
3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	978,97	978,97	5 802,71	5 802,71	
TOTAL	15 484,19	15 484,19	13 821,42	13 821,42	

REPORTING - COMITÉ DE LA SEINE ET MARNE		Décembre 2021		Décembre 2020	
RESSOURCES	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public	
PRODUITS PAR ORIGINE					
1. PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-605 620,85	-605 620,85	-453 367,13	-453 367,13	
1.1 Cotisations sans contrepartie	-26 812,00	-26 812,00	-24 920,00	-24 920,00	
1.2 Dons, legs et mécénat	-393 584,32	-393 584,32	-421 017,90	-421 017,90	
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	-185 224,53	-185 224,53	-7 429,23	-7 429,23	
2. PRODUITS NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-16 712,06		-1 717,39		
2.1 Cotisations avec contrepartie	-459,00		-730,00		
2.2 Parrainage des entreprises	-15 000,00				
2.3 Contributions financières sans contrepartie	-1 253,06		-987,39		
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	-92 584,16		-65 167,00		
3. SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS					
4. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS					
5. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS	-1 418,77		-6 299,12		
TOTAL	-716 335,84	-605 620,85	-526 550,64	-453 367,13	

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		Décembre 2021		Décembre 2020	
PRODUITS PAR ORIGINE	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public	
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-15 484,19	-15 484,19	-13 821,42	-13 821,42	
Bénévolat	-15 484,19	-15 484,19	-13 821,42	-13 821,42	
Prestations en nature					
Dons en nature					
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC					
3. CONCOURS PUBLICS EN NATURE					
Prestations en nature					
Dons en nature					
TOTAL	-15 484,19	-15 484,19	-13 821,42	-13 821,42	

4.2 PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

4.2.1 Produits liés à la générosité du public

Les produits de la générosité du public constituent la première source de financement de l'Association.

Ils sont utilisés en priorité pour le financement des missions sociales.

4.2.1.1 Cotisations sans contrepartie

Les cotisations sans contrepartie sont les cotisations sans autre contrepartie que la participation à l'assemblée générale.

Les cotisations sont comptabilisées en produit lors de leur encaissement effectif.

4.2.1.2 Dons manuels

Le poste « dons manuels » comprend les dons manuels monétaires dont le fait générateur est l'encaissement, enregistrés au fur et à mesure de leur collecte et sont répartis entre dons affectés et non affectés.

4.2.1.3 Legs, donations, assurance-vie (non concerné)

PRODUITS	N° de compte	Montants
Montant perçu au titre d'assurances-vie Montant de la rubrique de produits « Legs ou donations » définie à l'article 213-9 Prix de vente des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés Reprise des dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés Utilisation des fonds reportés liés aux legs ou donations		
TOTAL		0

CHARGES	N° de compte	Montants
Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés Dotation aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés Report en fonds reportés liés aux legs ou donations		
TOTAL		0

SOLDE DE LA RUBRIQUE		0
-----------------------------	--	----------

4.2.1.4 Mécénat

Le mécénat est un soutien financier ou matériel apporté par une personne morale ou une personne physique à une action ou une activité d'intérêt général.

Le montant octroyé au titre d'une convention de mécénat est comptabilisé en produit dans un compte « Mécénats » à la signature de la convention.

Si la convention est pluriannuelle la part attribuée relative aux exercices ultérieurs est comptabilisée en produits constatés d'avance.

Un mécénat non financier constitue une contribution volontaire en nature.

4.2.1.5 Autres produits liés à la générosité du public

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Quote-part de générosité reçue d'autres organismes		
→ ...		
→ ...		
Revenus générés par les actifs issus de la générosité du public (a) :		
→ Manifestations	4 571	1 062
→ Ventes (dont abts Vivre)	387	239
→ Produits financiers	5 324	5 559
→ Autres produits affectés aux missions sociales	1 611	209
Total	11 893	7 069

(a) Au sein de Ligue, les produits financiers sont exclusivement générés à partir d'actifs issus de la Générosité du Public.

4.2.2 Produits non liés à la générosité du public

4.2.2.1 Parrainage des entreprises

Le parrainage est un soutien financier apporté à l'entité par une personne physique ou morale comportant une contrepartie directe (en général publicitaire) pour le partenaire.

Les conventions de produit-partage, qui consistent par exemple en un reversement d'une part du prix de vente d'un article ou d'un service à une entité bénéficiaire, revêtent soit la forme de mécénat soit la forme de parrainage selon les termes de la convention.

4.2.2.2 Contributions financières sans contrepartie

Une contribution financière est un soutien facultatif octroyé par une autre entité. Ces contributions ne constituent pas la rémunération de prestations ou de fourniture de biens.

Une contribution financière reçue d'autres organismes est considérée comme un produit non lié à la générosité du public sauf si, par exemple, une convention prévoit qu'une entité tierce reverse une quote-part de générosité du public de cette entité, auquel cas cette quote-part sera considérée comme des produits de la générosité du public.

Les contributions financières ainsi définies sont comptabilisées à la signature de la convention d'octroi dans un compte de produits :

- D'exploitation, si elles correspondent à une ressource relevant de l'activité courante de l'entité ;
- Exceptionnels, si elles ne relèvent pas de l'activité courante de l'entité.

4.2.2.3 Autres produits non liés à la générosité du public

La rubrique « Autres produits non liés à la générosité du public » comprend

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Ventes de marchandises ou de prestations de services		
Revenus générés par les actifs non issus de la générosité du public :		
→ Redevances d'actifs incorporels		
→ Loyers		
→ Plus ou moins-values de cessions de ces actifs		
Total	0	0

4.2.3 Subventions et autres concours publics

La rubrique « Subventions et autres concours publics » comprend :

- Au titre des subventions :
 - Les subventions d'exploitation ;
 - La quote-part des subventions d'investissements réintégrée au cours de l'exercice au compte de résultat.
- Les concours publics définis à l'article 142-9.

Les dépenses engagées avant que notre association ait obtenu la notification d'attribution de la subvention sont inscrites en charges, sans que la subvention attendue puisse être inscrite en produits.

Les conventions d'attributions de subvention comprennent généralement des conditions suspensives ou résolutoires. Tant qu'une condition suspensive persiste, la subvention ne peut être comptabilisée en produits.

Une subvention d'exploitation est octroyée à l'entité pour lui permettre de compenser l'insuffisance de certains produits d'exploitation ou de faire face à certaines charges d'exploitation.

Les subventions d'exploitation sont comptabilisées en produit lors de la notification de l'acte d'attribution de la subvention par l'autorité administrative.

La fraction de subvention dédiée à un projet défini tel que défini à l'article 132-1 qui n'a pu être utilisée conformément à son objet au cours de l'exercice est comptabilisée dans le compte de charges « *Reports en fonds dédiés* » en contrepartie du passif « *Fonds dédiés sur subvention d'exploitation* ».

La fraction d'une subvention pluriannuelle rattachée à des exercices futurs est inscrite à la clôture de l'exercice en produits constatés d'avance.

Les risques d'indus/de reversement de subvention sont enregistrés en « *Provisions pour risques et charges* »

4.2.4 Reprises sur provisions et dépréciations

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Reprises sur dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles Reprises sur dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés		
Total	0	0

4.2.5 Utilisation des fonds dédiés

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Utilisation des fonds dédiés sur subventions d'exploitation	1 419	6 299
Utilisation des fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		
Utilisation des fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
Total	1 419	6 299

4.3 CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

4.3.1 Modalités de répartition des charges

La structure du compte de résultat par origine et destination est établie à partir de la balance

Les charges supportées par l'association sont ventilées selon leur origine et leur utilisation entre les différentes catégories :

- Missions sociales ;
- Frais de recherche de fonds ;
- Frais de fonctionnement.

Une répartition analytique des charges directes est effectuée lors de l'enregistrement comptable, les charges indirectes (loyers, salaires, etc.) font l'objet d'une affectation par clé de répartition.

La méthode d'affectation des coûts indirects est définie par une clé de répartition et garde un caractère permanent, cette méthodologie a été validé par le conseil d'administration en date du 22 mars 2021.

REPARTITION DES CHARGES	Missions sociales	Frais de recherche de fonds	Frais de fonctionnement	TOTAL
Loyer				0
Assurance	415	40	61	517
Electricité et eau	1 900	57	142	2 098
Téléphone	2 641	61	178	2 880
Affranchissement	287	10 205	183	10 675
Autres (à préciser)	61 621	132 125	17 535	211 280
Total	66 864	142 487	18 099	227 450

Les frais de personnel de fonctionnement sont répartis en fonction du pourcentage du temps de travail effectif passé dans les emplois correspondant, selon une clé de répartition.

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Actions pour les malades	62 238	32 197
Actions d'information, de prévention et de dépistage	40 330	31 950
Actions de formation		
Actions de recherche	6 559	7 982
Actions de société et politique de santé		
Frais d'appel aux dons et legs	27 073	20 453
Frais de fonctionnement (dont communication)	9 621	34 726
Total	145 821	127 308

4.3.2 Missions sociales

MISSIONS SOCIALES		
Actions réalisées directement	2021	2020
Actions pour les malades	96 111	53 720
Actions d'information, prévention, dépistage	50 605	38 719
Actions de formation		
Actions de recherche	14 133	8 748
Actions autres		
Total	160 848	101 186
Versement à d'autres organismes	2021	2020
Actions pour les malades		
Actions d'information, prévention, dépistage		
Actions de formation		
Actions de recherche	394 151	286 745
Actions autres		
Total	394 151	286 745

4.3.3 Frais de recherche de fonds

4.3.3.1 Frais d'appel à la générosité du public

La rubrique « Frais d'appel à la générosité du public » comprend les charges engagées par l'association dans le but de recueillir auprès du public des moyens pour réaliser son action.

Les frais d'appel à la générosité du public correspondent aux frais de recherche et de traitement de dons et libéralités. Ils comprennent à titre d'exemple :

- Les frais d'appel à dons, quelle que soit la forme de ces dons (en nature, donations, legs, assurances-vie) auprès des entreprises et des particuliers. La publicité ou l'appel à dons peut se faire sous de multiples formes : campagne publicitaire sur panneaux, par envoi postal, par médias sociaux, spots publicitaires ;
- Les frais de traitement des dons, legs, donations, assurance-vie ou mécénat ;
- Les frais d'appel à bénévolat ;
- Les frais de gestion des actifs issus de la générosité du public ou financés par la générosité du public.

4.3.3.2 Frais de recherches des autres ressources

La rubrique « Frais de recherche d'autres ressources » comprend les frais engagés par l'entité dans le but d'obtenir des ressources non liées à la générosité du public et des subventions ou autres concours publics.

Les frais de recherche d'autres ressources comprennent notamment :

- Les frais de recherche et de traitement de parrainage, de cotisations avec contrepartie ou de contributions financières reçues d'autres organismes sans but lucratif pour remplir leurs missions sociales ;
- Les frais liés à la recherche, aux demandes et aux traitements des subventions d'exploitation ou d'investissement ou de collecte de participations, contributions et taxes ;
- Les frais de gestion des actifs qui ne sont pas issus de la générosité du public dont les fruits constituent des produits de l'entité lui permettant de remplir ses missions sociales.

4.3.4 Frais de fonctionnement

La rubrique « Frais de fonctionnement » comprend les charges engagées pour la gestion et la gouvernance de l'entité.

Les charges relatives aux fonctions relevant des frais de fonctionnement dont l'entité peut justifier l'affectation à la réalisation de missions sociales ou à des frais de recherche de fonds, sont affectées aux rubriques « Missions sociales » ou « Frais de recherche de fonds ».

Rubriques	2021	2020
Frais d'information et de communication	2 852	28 707
Frais de gestion	8 971	10 494
Impôts et Taxes	140	-348
Côtisation Statutaire	7 287	24 580
Carges financières	2 041	10 006
Dot. Aux amortissements	12 459	11 817
...		
Total	33 751	85 255

4.3.5 Dotations aux provisions et dépréciations

Les dotations aux provisions et dépréciations concernent notamment les legs ou donations avec charges et les dépréciations des actifs acquis au moyen de la générosité du public.

Contrairement aux dotations aux provisions et dépréciations qui seront reprises lors de la constatation de la charge, objet de la provision ou de la dépréciation, ou si elles deviennent sans objet, les dotations aux amortissements constituent des charges définitives qui sont ventilées dans les rubriques de missions sociales, frais de recherche de fonds ou frais de fonctionnement.

4.3.6 Reports en fonds dédiés de l'exercice

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Report en fonds dédiés des subventions d'exploitation		
Report en fonds dédiés des dons manuels affectés		
Report en fonds dédiés des legs et donations affectés		
Report en fonds dédiés des contributions financières d'autres organismes	15 000	
Total	15 000	0

4.4 CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD

4.4.1 Principes généraux

Une contribution volontaire en nature est l'acte par lequel une personne physique ou morale apporte à l'association un travail (bénévolat, mises à dispositions de personnes), des biens (dons en nature) ou des services (mises à disposition de locaux ou de matériel, prêt à usage) à titre gratuit.

L'entité qui apporte ou affecte des biens en nature isolés ou des sommes en numéraire, à une personne morale de droit privé à but non lucratif, ne bénéficie, par cette opération, d'aucun droit sur le patrimoine de cette personne morale bénéficiaire.

Les contributions volontaires en nature sont comptabilisées dans des comptes de classe 8 :

- Au crédit, les contributions volontaires par catégorie (dons en nature consommés ou utilisés en l'état, prestations en nature, bénévolat) ;
- Au débit, en contrepartie, leurs emplois selon leur nature (secours en nature, mises à disposition gratuite de locaux, prestations, personnel bénévole).

Ces éléments sont présentés au pied du compte de résultat dans la partie « Contributions volontaires en nature », en deux colonnes de totaux égaux.

4.4.2 Principes de valorisation

Nature de la contribution	Méthode de valorisation	2021	2020
Bénévolat	SMIC x 1,5	15 484	13 821
Prestation	Tarif négocié		
Autres (à préciser)			
	Total	15 484	13 821

Exemples : valorisation des locaux mis à disposition, mise à disposition de salle, prestations diverses

4.5 TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU CROD	Missions sociales				Frais de recherche de fonds		Frais de fonction- nement	Dotations aux provisions	Impôts sur les bénéfices	Report en fonds dédiés	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Réalisées en France		Réalisées à l'étranger		Générosité du public	Autres ressources					
	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes							
Achats de marchandises	1 564				371		27				
Variation de stock	22 896				55 769		2 952				
Autres achats et charges externes	14 192				251		177				
Aides financières	2 353				22 655		6 859				
Impôts, taxes et versement assimilés	74 865				9 008		2 762				
Salaires et traitements	34 261						12 459				
Charges sociales								2 552			
Dotations aux amortissements et dépréciations											
Dotations aux provisions											
Reports en fonds dédiés											
Autres charges											
Charges financières											
Charges exceptionnelles											
Participations des salariés aux résultats											
Impôt sur les bénéfices											49
TOTAL	150 132	0	0	0	91 483	0	33 750	2 552	49	0	0

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU CROD	Missions sociales		Frais de fonction- nement	Frais de recherche de fonds	Frais de fonction- nement	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Réalisées à l'étranger					
	Réalisées en France	Réalisées à l'étranger				
Secours en nature						
Mises à disposition gratuite de biens						
Prestations de services						
Personnel bénévole						
TOTAL	0	0	0	0	0	0

4.6 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

4.6.1 Honoraires des commissaires-aux-comptes

Le montant des honoraires des commissaires-aux-comptes figurant au compte de résultat se présente comme suit :

Rubriques	Exercice 2021
Contrôle légal des comptes Autres missions	5 280
Total	5 280

4.6.2 Charges et produits exceptionnels

Rubriques	Exercice 2021
Produits exceptionnels	
→ Régul. Impayé	15
→ ...	
→ ...	
→ ...	
Total	15
Charges exceptionnelles	
→ Différence règlement sur salaire	0
→ Différence règlement fournisseur	0
→ ...	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
Total	1

4.7 COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)

4.7.1 Compte d'Emploi des Ressources (CER)

LA LIQUE	077 - COMITÉ DE LA SEINE ET MARNE	Décembre 2021	Décembre 2020
Détails	EMPLOIS PAR DESTINATION CER	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
EMPLOIS DE L'EXERCICE			
1. MISSIONS SOCIALES		538 066,77	387 609,29
1.1 Réalisées en France		538 066,77	387 609,29
Actions réalisées par l'organisme		449 925,77	300 864,29
Actions en direction des malades, des proches et élus de santé		81 827,54	59 729,75
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public		42 895,53	39 199,82
Actions de formation et d'animation des pratiques en direction des professionnels santé et autres publics		234,38	
Actions de santé et politique de santé		897,33	
Actions internationales réalisées par l'organisme			
Actions en direction des chercheurs et élus de recherche contre le cancer		13 041,00	8 747,72
Actions de création subvention administration d'établissement			
Autres actions			
Versements à d'autres organismes agissant en France		394 151,00	286 745,00
Actions en direction des malades, des proches et élus de santé			
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public			
Actions de formation et d'animation des pratiques en direction des professionnels santé et autres publics			
Actions en direction des chercheurs et élus de recherche contre le cancer		394 151,00	286 745,00
Programmes nationaux		394 151,00	286 745,00
Programmes régionaux et départementaux			
Mission reversement legs			
Autres actions			
Actions de santé et politique de santé			
1.2 Réalisées à l'étranger			
Actions réalisées par l'organisme			
Versements à un organisme central ou d'autres organismes			
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS		90 280,77	46 113,88
2.1 Frais d'appel à la générosité du public		90 280,77	46 113,88
Frais d'appel de dons		97 336,95	25 981,24
Frais de traitement des dons		28 149,54	17 485,74
Frais de traitement des legs		4 794,88	2 514,62
Frais de campagne pour des dons en nature			
Achats pour manifestation et revenus			154,24
Activités de récupération			
2.2 Frais de recherche d'autres ressources			
Frais de Recherche de Médicament Adultes aux Malades			
Frais de Recherche de Médicament Jeunes Pré-Dep			
Frais de Recherche de Médicament Formation			
Frais de Recherche de Médicament Formation			
Concours est-parrainage embp Adultes aux Malades			
Concours est-parrainage embp Jeunes Pré-Dep			
Concours est-parrainage embp Formation			
Concours est-parrainage embp Recherche			
Frais de recherche partenariat			
Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics			
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT		24 636,69	69 264,81
3.1 Frais d'information et de communication		2 852,23	28 707,37
Frais d'information et de communication externe		2 816,59	10 088,23
Frais d'information et de communication interne		35,74	18 619,14
3.2 Frais de fonctionnement		7 287,23	26 728,38
Frais de gestion			2 155,66
Formation administrative			
Logis et taxes		7 287,23	24 572,72
Cotisation statutaire 10%			
3.3 Autres charges		24 500,09	19 822,28
Charges financières		2 040,78	1 000,52
Dotations aux amortissements		12 459,31	12 818,76
Charges exceptionnelles			
TOTAL DES EMPLOIS		652 887,23	502 987,98
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS		2 552,00	4 182,00
5. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE			
EXCÉDENT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE			
TOTAL		655 439,23	507 169,98

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	TOTAL	TOTAL
EMPLOIS DE L'EXERCICE		
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES		
Réalisées en France	12 137,11	7 356,18
Réalisées à l'étranger	12 137,11	7 356,18
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS		
	2 368,11	662,53
3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT		
	978,97	5 802,72
TOTAL	15 484,19	13 821,42

FONDS DÉDIÉS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL	TOTAL
Fonds dédiés liés à la générosité du public en début d'exercice		
= Utilisation		
= Report		
Fonds dédiés liés à la générosité du public en fin d'exercice		

LA LIQUE	077 - COMITÉ DE LA SEINE ET MARNE	Décembre 2021	Décembre 2020
Détails	RESSOURCES PAR ORIGINE CER	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
RESSOURCES DE L'EXERCICE			
1. RESSOURCES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		-605 620,85	-453 367,13
1.1 Cessions sans contrepartie		-26 812,00	-24 920,00
1.2 Dons, legs et mécénat		-399 584,32	-421 017,90
Dons manuels non affectés		-316 420,45	-274 545,89
Dons manuels affectés		-69 622,87	-32 342,37
Legs, dons bons et assurances-vie non affectés			-107 529,65
Legs et autres libéralités affectés			
Mécénat		-8 541,00	-4 602,00
1.3 Autres produits liés à la générosité du public		-185 224,53	-7 429,29
Manifestations		-4 570,68	-1 042,10
Ventes (dont abonnement à vivre)		371,75	-238,75
Prestations et autres ventes			-360,00
Activités de récupération			
Charges et Produits exceptionnels			
Droits d'auteurs			
Autres produits affectés aux missions sociales (dont abonnement à vivre)		-1 611,28	-209,00
Autres produits affectés			
Produits financiers		-5 323,91	-5 559,38
Quotes parts de générosité reçues d'autres entités		-174 090,41	
2. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS			
3. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTERIEURS			
Utilisation fonds dédiés sur subventions d'exploitation			
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières			
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières provenant du siège			
Utilisation fonds dédiés vires sources GP			
Utilisation fonds dédiés ressource GP Réseau Legs affectés			
TOTAL DES RESSOURCES		-605 620,85	-453 367,13
DÉFICIT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE		-49 818,38	-53 802,85
TOTAL		-655 439,23	-507 169,98

Ressources reportées liées à la générosité du public en début d'exercice (hors fonds dédiés)	990 889,47	1 040 629,58
+ Excédent ou - insuffisance de la générosité du public	-49 818,38	-53 802,85
Investissements et désinvestissements nets liés à la GP	10 334,31	3 556,74
Ressources reportées liées à la générosité du public en fin d'exercice (hors fonds dédiés)	950 899,40	990 889,47

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	TOTAL	TOTAL
RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		
Bénévoles	-15 484,19	-13 821,42
Prestations en nature		
Dons en nature		
TOTAL	-15 484,19	-13 821,42

4.7.2 Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public

Le retraitement des immobilisations et de leurs dotations s'appliquent à compter des exercices ouverts dès le premier exercice d'application du règlement soit à compter du 01/01/2009

Date d'acquisition	Nature de l'immob.	Montant brut	Subv. d'investissement	Part de l'emprunt	Total des immob acquises par la Générosité du Public	Dotations brute	Dotations à neutraliser
2014	BATIMENT	281 193		150 000		5 622	5 622
2014	Aménagement	104 826				4 687	4 687
2015	Aménagement	1 455				97	97
2015	Peinture	5 106				341	341
2020	mat informatique	3 988				1 329	1 329
2020	travaux peinture	4 272				285	285
2021	Mat.informatique	2 125				99	99
Total		402 965		150 000		12 459	12 459

Le financement des immobilisations a été réparti selon les différentes sources de financement utilisées pour réaliser les acquisitions. Les immobilisations sont financées par la Générosité du public en dehors des emprunts et des subventions d'investissements.

Les dotations se rapportant à ces immobilisations sont neutralisées à hauteur de la quote-part de la générosité du public les ayant financées.

4.7.3 Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public

La méthode retenue est la détermination dans un premier temps des emplois financés par des ressources autres que celles collectées auprès du public, répartis selon la comptabilité analytique, il s'agit des rubriques du CROD (autres fonds privés, subventions, et autres concours publics, et autres produits).

L'ensemble des autres fonds privés, subventions et autres produits, sera imputé en priorité sur les actions réalisées directement, puis sur les versements à d'autres organismes.

Par déduction, les ressources collectées auprès du Public financent l'ensemble des emplois qui n'a pas été financé par les autres ressources.

5. AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE

5.1 INFORMATIONS RELATIVES AUX OPÉRATIONS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

5.1.1 Engagements financiers reçus : Legs et donations à réaliser (Non concerné)

Nature d'engagements	2021	2020
→ Legs acceptés par les organes statutaires		
→ Valeur estimée des legs en cours d'examen avant acceptation par le conseil d'administration		
→ Assurance-vie		
Total	0	0

5.2 AUTRES INFORMATIONS

5.2.1 Informations relatives aux bénévoles

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures de bénévolat dans l'année	Equivalent plein-temps des heures de bénévolat (1)	Valorisation en Euros (2)
Administrateurs élus				
Ne sont pas comptés les Administrateurs "membres de droit"; Ne sont pas prises en compte les heures d'activité liées aux charges réglementaires, soit la participation aux CA et à l'AG, les signatures d'actes, etc....	19			
Bénévoles "administratifs"				
Il s'agit des bénévoles exerçant leur activité (saisies sur sysmarlig, comptabilité, courrier, téléphone, reçus fiscaux etc....) au siège du Comité. Cela inclut les activités d'administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales.	1	51	0,03	802
Bénévoles de terrain				
Y compris les administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales				
Aide aux malades et proches (dans les hôpitaux, à domicile, etc.... réunions... Organisation de manifestations	10	711	0,43	11 177
Communication, démarches auprès des médias Ventes au profit du CD	9	158	0,10	2 484
Collecte de matériels (cartouches, téléphones...) Quête sur la voie publique ou à domicile Démarches auprès des notaires, des entreprises... Autres.	2	65	0,04	1 021
Total	41	985	1	15 484

(1) A calculer à partir du nombre d'heures annuelles, sur la base de 35 heures hebdomadaires durant 11 mois (nombre d'heures/1645 heures)

(2) Calculé sur la base d'un SMIC et demi taux horaire=15,72 € (nbre heure équivalent temps plein x 15,72 €), ou renseigné par le calcul de GABES

5.2.2 Informations relatives au personnel salarié

L'effectif moyen salarié de l'association pendant l'exercice par catégorie, se décompose ainsi :

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures DADS	Equivalent plein-temps(1)
Personnel salarié Personnel mis à disposition CES et/ou autres....	4	3 413	2
Total	4	3 413	2

(1) = nombre d'heures DADS/1820 heures

5.2.3 Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice

Rubriques	Nature	Montant
6251 - Voyages et déplacements 6257 - Réceptions	Frais de transport et hébergement Restauration	
Total		0

Note de frais, ainsi que les factures d'hôtel, de train, d'avion réglées directement par le comité

5.2.4 Certification du nombre d'adhérents

Le nombre de membres du Comité Départemental à jour de leur cotisation s'élève à 3289 membres.

La cotisation des adhérents s'élève à 8 euros depuis l'assemblée générale de la Fédération du 29 Juin 2001.